

N°38

JUILLET 2023

# L'Écho

Bulletin d'informations de la commune de Lagardelle-sur-Lèze



41 cèdres de l'Atlas classés  
« arbres remarquables de France » P.5

# SOMMAIRE



## Mairie

3 rue du Château du Vignaou  
31870 LAGARDELLE-SUR-LEZE  
Téléphone : 05 62 11 59 80  
Télécopie : 05 34 48 98 43



## Horaires

Du lundi au jeudi :  
8h30 -12h00 & 13h30 -17h30  
Le vendredi :  
8h30-12h00 & 13h30-16h30  
Le samedi :  
9h00 -12h00

## Astreinte urgence week-end

06 66 72 66 95

« L'Echo de Lagardelle » est édité par  
la mairie de Lagardelle-sur-Lèze .

- **Directeur de la publication :**

Floréal MUNOZ

- **Responsable éditorial :**

Jean-Claude GIRAUD

- **Rédaction, iconographie, mise en  
page :** service communication.

Mairie de Lagardelle-sur-Lèze

3 rue du Château du Vignaou

31870 - Lagardelle-sur-Lèze

05 62 11 59 80

[www.lagardellesurleze.fr](http://www.lagardellesurleze.fr)

Rejoignez-nous sur



## Crédits photos :

P.7 : jannoon028 - Freepik

Dépôt Légal : 07/2023

ISSN : 2823-5770

Tirage : 1500 exemplaires

Impression :



P.3	ÉDITORIAL
P.4-5	ENVIRONNEMENT
P.6	POINT TRAVAUX
P.7	CET ÉTÉ, RESTEZ AU FRAIS !
P.8-9	JEUNESSE
P.10-11	VOS RENDEZ-VOUS
P.11	ÉTAT-CIVIL
P.12	LAGARDELLE EN FÊTE

## Rappels

### ► Fermetures d'été

- Mairie : les samedis matins du 15 juillet au 12 août inclus ;
- Médiathèque : du 1<sup>er</sup> au 15 août inclus ;
- Centre de loisirs : du 31 juillet au 18 août inclus ;
- Crèche « Les petits canailous » : du 24 juillet au 18 août inclus.

### ► Opération « Tranquillité vacances »

Pour plus de tranquillité lorsque vous partez en vacances, la police municipale de Lagardelle-sur-Lèze vous propose de venir régulièrement surveiller votre habitation durant votre absence. Pour cela, rien de plus simple : prenez rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie avant votre départ ! Renseignement au 05 62 11 59 80.

### ► STOP au bruit !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Nous vous rappelons que les infractions aux dispositions de l'arrêté préfectoral sont passibles d'une amende définie par l'article 131-13 du code pénal.



Lagardelloises, lagardellois,

Comme nous l'avions annoncé dans L'écho du mois de mars, ce numéro comprend un livret consacré au bilan des trois premières années du mandat.

Sans être exhaustif, il présente les principales réalisations, qu'il s'agisse de l'aménagement du centre bourg, de l'amélioration des équipements communaux, de la restauration du patrimoine, des voiries, de la préservation de l'environnement et de tout ce qui touche à notre vie quotidienne.

Il comprend aussi une présentation des projets en cours et à venir, comme l'aménagement de la liaison routière entre Lagardelle et Le Vernet, la création d'un réseau de chaleur biomasse, ou encore l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du restaurant scolaire.

Bien d'autres projets sont en préparation, toujours avec le même objectif : améliorer le cadre de vie, et répondre au mieux aux besoins des habitants.

Avec les associations, les écoles, la médiathèque, le café culturel, etc. nous agissons tous ensemble pour un village animé et solidaire, où il fait bon vivre. Que tous ceux qui participent à cette dynamique soient vivement remerciés.

Plus que jamais, nous restons à votre écoute, déterminés pour continuer à œuvrer pour le vivre ensemble.

Je vous souhaite de bonnes vacances et un très bel été !

**Floréal MUNOZ**

Maire de Lagardelle-sur-Lèze

# ENVIRONNEMENT

## Planter, c'est plus frais !

**Les services techniques de la ville travaillent à l'embellissement paysagé de la commune. Plusieurs sites ont été réaménagés, grâce à de nombreuses plantations.**

■ **Devant l'Espace associatif 1901**, deux arbres ont été plantés, le sol engazonné et une haie a été aménagée. Cette haie, libre et fleurie, est composée de 9 essences (ligustrum, photinia, abelia, escallonia, hypericum, spiraea, ceanothus, rosier et viburnum), qui se retrouveront aussi sur les différents sites de la commune.

■ **À l'intersection du chemin de la Crabo** et de la route de Saverdun, un espace a été intégralement réaménagé avec la création d'une barrière en bois, la plantation de trois arbres fruitiers (cerisier, poirier et pommier) et d'une haie fleurie. Une charrette ornementale en bois a été rénovée puis installée, elle accueille les plantations annuelles. Enfin, le calvaire a été reconstruit en briquettes toulousaines et galets de Garonne.



■ **Afin d'apporter de l'ombre** dans la cour de l'école maternelle et devant le centre de loisirs, un tilleul a été planté. Une haie de petits fruitiers a pris place (groseilliers, cassissiers, noisetiers, etc.). Les enfants pourront ainsi s'approprier cet espace, savourer les fruits et, pourquoi pas, prendre part à son entretien ! Une vigne grimpante a été plantée devant la neuvième classe de l'école élémentaire.

■ **Dans le parc du Vignaou**, les arbres en fin de vie sont régulièrement remplacés par de nouvelles essences champêtres. Cette année, en collaboration avec le CFPPA d'Auterive, une zone a été libérée pour permettre la plantation de 6 nouveaux arbres.



■ **Aménagement de l'entrée de ville** : le blason de la ville trône désormais en haut de la rue du château du Vignaou, où un espace a été aménagé. On y trouve des pieds de vigne et de nombreuses plantes et fleurs de type méditerranéen.



### Et aussi :

Dans le cadre de l'aménagement du nouveau cimetière, plusieurs arbres ont été plantés. Prochainement, un cheminement piétonnier sera réalisé.

## Pour une gestion différenciée

**Une pelouse vous semble trop haute ? Des fleurs fanées demeurent dans certains espaces publics ? Ce n'est pas un signe que la ville abandonne ses espaces, bien au contraire.**

La méthode d'entretien des espaces verts qui se démarque des méthodes traditionnelles, est appelée « gestion différenciée ». Elle plébiscite des modes de gestion plus proches de la nature et plus respectueux de l'environnement.



Cette nouvelle approche cherche à mieux tenir compte des spécificités de chaque espaces verts de la commune (parcs, jardins, talus, etc.), afin d'y appliquer un mode de gestion plus adapté à sa

situation et à sa vocation (esthétique, accueil du public, etc.).

Cinq principes simples permettent d'assurer un bon développement des végétaux et de favoriser la biodiversité : pas de taille de haies au printemps, pour préserver la période de nidification des oiseaux ; pas de tonte trop « rase » des pelouses et prairies, pour assurer un rafraichissement du sol ; pas de taille d'arbre ou arbuste en fleur ; pas de traitements et engrais chimiques.

La ville n'est pas contradictoire avec la nature, y compris avec la nature spontanée. Les aménagements paysagers ne consistent plus simplement à embellir un espace public, mais à le concevoir sans compromettre l'avenir de notre planète, grâce à une gestion respectueuse de l'environnement.

## Un nouveau label pour 41 arbres du parc

**En 2023, l'association A.R.B.R.E.S. a attribué à la commune le label « Arbres remarquables de France » à 41 cèdres de l'Atlas présents dans le parc du Vignau.**

Ce label est attribué aux communes, collectivités territoriales, établissements publics et propriétaires privés qui, possédant un arbre exceptionnel, signent un accord de partenariat avec l'association. Cette convention implique un engagement d'entretien, de sauvegarde et de mise en valeur des arbres en question, considérés comme patrimoine naturel et culturel, et la mise en place sur le site d'un panneau de présentation de l'arbre portant le logo de l'association. Les arbres remarquables sont des êtres vivants qui présentent des caractères intéressants d'âge, de dimensions, d'esthétique, de particularités, de situation, d'histoire ou de légende.



# POINT TRAVAUX

## ► La Grange : le chantier suit son cours



À la fin du mois de septembre, la toiture et les façades seront terminées. La livraison du bâtiment est prévue pour le début de l'année 2024. La construction du bâtiment sera suivie par la réalisation d'un réseau de chaleur, couplé à une chaufferie biomasse, qui alimentera aussi la mairie et l'Espace associatif 1901.

## ► Place aux piétons

Après la rue du Moulin qui a été aménagée pour les piétons, c'est le chemin de la Crabo qui est maintenant doté d'une voie douce rejoignant la route de Saverdun. C'est dans le virage qui mène au chemin de Redon, qu'une voie réservée aux piétons a été créée sous les platanes, elle permet d'accéder à l'arrêt de bus en toute sécurité.



Chemin de la Crabo

Pour faciliter et sécuriser la circulation des piétons, un trottoir est en cours de réalisation chemin des Barthes et Communaux, sur une portion de 200 m environ. Un autre aménagement piétonnier a démarré place de la Vierge, il va permettre de relier la rue de l'Oratoire au cours des Ravelins.



Chemin des Barthes et Communaux



Route de Saverdun



Place de la Vierge

## ► Salle des fêtes

D'importants travaux ont été réalisés dans la salle des fêtes. Le hall d'entrée, la cuisine, ainsi que les sanitaires ont été entièrement rénovés. Peinture, isolation, éclairage améliorent le confort de ce lieu très fréquenté.

## ► Club de foot

Le bâtiment qui abrite le club house et les vestiaires a fait l'objet de travaux d'amélioration : entretien des planches de rives, pose de gouttières pour l'évacuation des eaux pluviales, rénovation des vestiaires.

# Cet été, restez au frais !



Les épisodes de canicule deviennent de plus en plus fréquents en été. Ils représentent des dangers pour les organismes les plus vulnérables, notamment les personnes âgées et les enfants en bas âge. Afin de se protéger contre les risques, potentiellement graves, un certain nombre de gestes sont à observer :

- Boire abondamment et fréquemment (au moins 1.5 litre d'eau par jour) ;
- Ne pas boire d'alcool ;
- Fermer les volets la journée ;
- Mouiller son corps, se ventiler et porter des vêtements légers ;
- Manger suffisamment ;
- Éviter les efforts physiques et se reposer pendant les heures chaudes ;
- Donner des nouvelles à ses proches et prendre des leurs.

Attention aux signes alarmants : bouffées de chaleurs, fatigue brutale, crampes, maux de tête ou soif intense peuvent signaler une déshydratation ! En cas de doute, contactez les numéros d'urgence : le 15 (Samu), le 18 (pompiers) ou 112 (numéro d'urgence européen).

## La mairie vous accompagne

Le CCAS tient à jour une liste des personnes âgées de plus de 65 ans (registre nominatif), isolées ou souffrant d'un handicap particulier : en cas de forte chaleur, ces personnes seront régulièrement contactées pour s'assurer qu'elles ne sont pas trop éprouvées par la chaleur et être conseillées pour se protéger des températures. Si vous souhaitez vous inscrire, vous ou un proche, contactez le secrétariat de la mairie au 05 62 11 59 80.

La médiathèque municipale est équipée d'une climatisation. N'hésitez pas à vous y rendre. En 2022, la médiathèque a ouvert exceptionnellement ses portes au public, en dehors des horaires habituels, afin que les administrés puissent profiter d'un peu de fraîcheur. Cette initiative est reconduite pour cet été 2023. Consultez régulièrement le site ou la page Facebook de la mairie pour être informés des ouvertures exceptionnelles.



# JEUNESSE

## Un voyage dans le temps à l'école maternelle

Depuis le mois de janvier, les enfants de l'école maternelle ont travaillé sur le thème du moyen-âge. Le 14 avril, toutes les classes ont eu la chance de visiter le château de Foix et ont pu découvrir la vie des chevaliers.



Démonstration dans la salle de banquet

Pour clôturer ce projet pédagogique, des animations ont été organisées à l'école, le 16 juin der-

nier : découverte d'une tente de chevalier, essai de parties d'armures, de casques et de heaumes, maniement d'épées et tir à l'arbalète, découverte des instruments de musique de l'époque, etc.



En fin de journée, l'école a ouvert ses portes aux parents, afin qu'ils puissent découvrir, à leur tour, le travail réalisé par les enfants.

## À la découverte des poneys avec Equiway



En partenariat avec l'association lagardelloise Equiway, chaque classe de l'école maternelle a participé à différentes activités sur le thème du poney : atelier d'art visuel, préparation de la ration et soins, jeux et activités physiques, et bien sûr, observation, brossage et câlinage des trois mascottes de l'association : Coquine, Câline et Apollo.

## Semaine sans écrans

Du 22 au 28 mai dernier, de nombreux enfants et parents ont répondu présents pour participer au challenge national « 1 semaine sans écrans de loisirs ». Télévisions, jeux vidéos, tablettes, smartphones, etc. Pendant une semaine, on s'occupe autrement ! De nombreuses activités ont été proposées par l'APE « Souris, Petit Colibri », l'école de musique, l'association « Kidi'Izi », la médiathèque et le café culturel : jeux, lectures, activités créatives, goûters, initiation musicale, etc. Il y en avait pour tous les âges et pour tous les goûts !



Lectures de Kamishibai par l'APE à la médiathèque

## Classe découverte à ASPET

**4** classes de l'école élémentaire sont parties en classe découverte pendant 3 jours, à Aspet. Les CP ont travaillé sur la thématique du cirque, pendant que les plus grands se sont initiés à la spéléologie.



## Permis piéton validé pour les CE2 !

**D**ans le cadre de la prévention des risques routiers, en partenariat avec l'Éducation nationale et la Gendarmerie, le permis piéton est un programme national visant à prévenir les risques que courent les enfants quand ils sont à pied. Cette opération a pour objectif d'apprendre aux écoliers les règles de circulation piétonne, afin qu'ils assurent leur propre sécurité. Après un travail de préparation en amont avec les enseignantes, le policier municipal, en partenariat avec la gendarmerie de Muret, est intervenu dans deux classes de CE2 afin de faire passer le permis piéton. Tous les enfants sont repartis avec leur permis validé !



## Et aussi...

### Visite du parc du Confluent

Les enfants de CE2/CM2, se sont rendus au parc du Confluent et on participé à des ateliers autour de la nature et de la biodiversité.



### À la découverte de Toulouse

Les CE1/CE2 et CM1/CM2 de leurs côtés, sont partis à la découverte de la ville rose et de ses nombreuses écluses, en bateau !



### Vélo tour

Durant la première semaine des vacances de printemps, du 24 au 28 avril, 10 jeunes encadrés par deux animateurs sont partis à vélo, pour faire un tour de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA).

Ce projet, porté par le foyer d'Auterive, a permis à ce groupe d'adolescents de découvrir différentes communes du territoire. Le mercredi 26 avril, après une journée passée sur leur vélo, les jeunes ont fait une halte à la médiathèque pour une pause lecture bien méritée.

Ils ont ensuite passé la nuit à la salle des fêtes et sont repartis le lendemain matin, en direction de Grépiac.



Les ados découvrent la médiathèque

### Un nouveau prestataire de restauration scolaire

Plus de 300 repas sont servis chaque jour, aux élèves des écoles de la commune.

Depuis le 6 février 2023, ces repas sont produits par un nouveau prestataire.

Les menus sont élaborés avec 5 composants (dont un bio) : entrée - plat - accompagnement - laitage - dessert. Il travaille en collaboration avec des producteurs de fruits et légumes, des éleveurs régionaux et des artisans locaux, en privilégiant les circuits courts.

# VOS RENDEZ-VOUS

## « Lagardelle sur scène » : 1<sup>ère</sup> édition

**E**n cette rentrée 2023, deux associations de la commune, « FESTIS » et « Les Compagnons des Théâtres Libres » organisent un festival de théâtre, en partenariat avec la municipalité, sous le signe de la création, du plaisir et de l'aventure ! Rendez-vous le **samedi 9 septembre**, de 15h à 22h à la salle des fêtes. Participation libre.



### ► 15h - La **BLANCHE CÉRÉMONIE**

Textes, décor, conteuse : Jacinthe CHARTRAND – Pianiste : Florence SCHAAFF  
Conte musical pour les grands et les enfants à partir de 6 ans

### ► 17h - **NOM d'une GRENOUILLE à PLUMES**

par la Cie « Les Bout'En Train »

Écrit et mis en scène par Agnès BOUTEILLOUX

Spectacle tout public

### ► 21h - **MOLIÈRE et les FEMMES**

Comédie Ballet sur des textes de Molière, par la Cie « Sans Nom ... ! »

Adaptation et mise en scène : Alain SERRES - Musique : Muriel VERPLANCKE

Direction des chœurs : Marilyn LAPLAGNE

Spectacle grand public



## Rencontre avec Nicolas DRUART

Dans le cadre du 15<sup>ème</sup> Festival International des Littératures Policières, en partenariat avec l'association Toulouse Polar du Sud, la médiathèque municipale de Lagardelle-sur-Lèze recevra cette année, Nicolas DRUART, auteur toulousain.



**N**é en région parisienne, Nicolas DRUART a grandi à la campagne, en Aveyron, et vit actuellement à Toulouse.

Son premier roman, *Nuit Blanche*, paraît en 2018 et gagne le Prix du Suspense. Son deuxième roman, *Jeu de Dames*, paraît en 2019. En 2021, l'auteur publie *L'Enclave* aux Éditions HarperCollins, qui reçoit le Prix de l'Embouchure, puis en 2022, *Cinabre*, aux mêmes Éditions.

Il revient cette année, avec son tout nouveau roman, *L'Instinct*, et viendra à la rencontre des lagardellois, le **mardi 3 octobre** à 20h30.

**Gratuit - Réservation obligatoire au 05 62 11 59 86.**

# VOS RENDEZ-VOUS

## Forum des associations



Venez à la rencontre des associations de la commune le **samedi 2 septembre** de 9h à 12h, place de l'Espace associatif 1901.

Cette année, pour fêter ses 25 ans d'existence, l'association des commerçants, artisans et professions libérales (ACAL) proposera de nombreuses animations :

10h : jeux en bois « Jeux d'ébène » animés par Benoit QUINTANAR ;

10h30 : parcours ludique pour les enfants, par Nicolas RUMMENS ;

11h : sculptures sur ballons et maquillage pour les petits, par Bernard et Martine « HAPPY le clown » ;

12h : animation musicale, pendant l'apéritif, par un trio de musiciens JAZZ.

## « Lucky bus »

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes en recherche d'emploi, de formation, vous avez des questions et des besoins en terme de santé, de logement, de mobilité, de ressources, de numérique ?

Le nouveau dispositif « Lucky Bus », mis en place par la Mission Locale de Haute-Garonne, sillonnera les routes du département et fera étape à Lagardelle-sur-Lèze, le **jeudi 7 septembre**, de 9h à 12h place de Verdun. Des conseillers viendront à la rencontre des jeunes pour les aider dans leurs démarches.



## France services à la mairie à partir du 12 septembre



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Entre internet et vous, la connexion ne passe pas ? France Services a pour objectif de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité ou de bénéficier d'un accompagnement sur les sujets de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, etc.

Aurélie CODECCO, conseillère France Services, vous accueillera sur rendez-vous, lors de ses permanences à la mairie, tous les mardis de 14h à 17h.

Contact : au 05 61 50 99 00 ou [franceservices@ccba31.fr](mailto:franceservices@ccba31.fr)

## ETAT-CIVIL

### Naissances

- Kélia GIL SOUSA  
le 22/01/2023
- Noée ANSIDEI  
le 07/02/2023
- Gabin LEGENDRE OLIVE-ROS  
le 23/03/2023
- Alba TONIOLO  
le 31/03/2023
- Rosanna SERAFIN  
le 25/05/2023

### Mariages

- Christopher DEEMIN  
et Marie WALKER  
le 20/05/2023
- Fernando MORAIS  
et Corine MICHEL  
le 27/05/2023
- Florian BOEHLER  
et Vanessa HACHEMI  
le 03/06/2023
- Alexandre FERNANDES  
et Léa FROUVILLE  
le 16/06/2023

### Décès

- Mathias NICOLETTI  
et Roxanne CRIADO  
le 17/06/2023
- Pierre FOUCHÉ  
et Lolita BARRIO  
le 24/06/2023
- Vincent AOUAD  
et Émilie RUMMENS  
le 01/07/2023
- Axel THIEBAULT  
et Marie-Anne MALBOIS  
le 8/07/2023

# Lagardelle en fête



**DU 11 AU 14 AOÛT 2023**

> Autour de la salle des fêtes

## Vendredi 11 août

18h - Ouverture de la fête

22h - Soirée mousse avec **DJ MACH PROD**

## Samedi 12 août

14h30 - Concours de pétanque doublette

22h - Bal avec **SAHARA**

## Dimanche 13 août

11h - Messe

12h - Dépôt de gerbes & apéritif (offert par la mairie)

14h30 - Concours de pétanque triplète

18h - Sangria (offerte par le comité des fêtes) & Bandas

22h - Bal avec **ELIXIR**

## Lundi 14 août

14h30 - Concours de pétanque doublette

22h - Bal avec **DJ MACH PROD**

22h30 - Spectacle dans le parc de la mairie  
« LA SYMPHONIE DU FEU ET LUMIÈRE »

**FÊTE FORAINE  
TOUS LES JOURS!**

